

NOTE FLASH DU Sies

Enseignement supérieur, Recherche, Innovation

N° 27 Novembre 2025

L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2024

Au sein des organismes de recherche, l'emploi total de R&D s'accroit de 2,7 % en 2024, après une hausse moyenne annuelle de 1,5 % entre 2019 et 2023. L'emploi de chercheurs augmente plus fortement : de 3,6 %, doctorants inclus, et de 3,2 % hors doctorants (dont +3,3 % au sein des EPST et +2,8 % au sein des EPIC). Les effectifs de doctorants poursuivent leur forte croissance: +5,8 % en 2024, après +2,2 % en 2023 et +11 % en moyenne de 2019 à 2021. La part des femmes dans les effectifs de recherche est stable en 2024 (après +0,8 point entre 2021 et 2023). Les effectifs de chercheurs ont augmenté de 1,4 % en moyenne de 2014 à 2024, tirés par les sciences dures, les Sciences de l'ingénieur, la Biologie et les Sciences sociales. Les départs en retraite de chercheurs permanents reculent en 2024, sous l'effet de la réforme, après +27 % entre 2020 et 2023.

A +2,7 %, la croissance de l'emploi de R&D accélère, notamment au sein des EPST et de Pasteur-Curie

Fin 2024, l'emploi total de R&D des 20 principaux organismes publics de recherche atteint un niveau de 90 310 agents (chercheurs et personnels de soutien, tous statuts et contrats confondus), en croissance de 2,7 % sur un an, après une hausse moyenne annuelle de +1,5 % entre 2019 et 2023.

L'augmentation en 2024 est davantage tirée par les EPST et les instituts Pasteur-Paris et Curie (Institutions sans but lucratif, ISBL) que par les EPIC: respectivement +2,8 %, +5,2 % et +2,1 %. Pour mémoire, les EPIC avaient bénéficié d'une dynamique plus favorable que les EPST les treize années précédentes (+0,5 % de hausse moyenne annuelle).

Effectifs des personnels de recherche des organismes, par catégorie et type d'établissement, en 2024

	Personnel de R&D	Evolutions en %		
Catégorie	rémunéré (2), en PP au 31/12/2024	2023-2024	Moyenne 2010-2023	
Emploi de R&D (1)	90 310	2,7	0,2	
6 EPST	60 650	2,8	0,0	
12 EPIC	26 260	2,1	0,5	
Pasteur-Curie	3 400	5,2	2,5	
Chercheurs (1)	56 430	3,6	1,2	
6 EPST	36 260	4,0	1,0	
12 EPIC	18 320	2,6	1,4	
Pasteur-Curie	1 850	6,4	3,6	
- doctorants	8 560	5,8	3,0	
- chercheurs hors doctorants (1)	47 870	3,2	0,9	
6 EPST	30 160	3,3	0,6	
12 EPIC	16 250	2,8	1,3	
Pasteur-Curie	1 460	6,1	2,7	
1 : : :	2	. 5'6		

1: y compris contractuels, IR et assimilés 2 : voir Définitions Sources: MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

Les effectifs de chercheurs augmentent de 3,6 %

Les effectifs de chercheurs, doctorants inclus, augmentent de 3,6 % en 2024, soit plus vite que l'emploi total de R&D. Aussi, le ratio « personnels de soutien / chercheurs » décroît de 1,4 point (-23 points depuis 2010).

S'agissant des doctorants financés, leurs effectifs poursuivent leur forte croissance: +5,8 % en 2024, après +2,2 % en 2023 et +11 % par an de 2019 à 2021. La hausse en 2024 se constate surtout au sein des EPST et des ISBL : respectivement +7,5 % et +6,4 %.

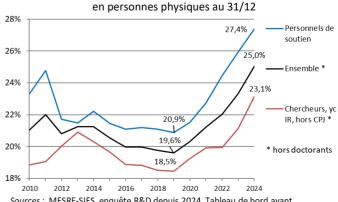
A 47 870 personnes physiques fin 2024, l'emploi des chercheurs hors doctorants augmente de 3,2 % (après +2,8 % en 2023) soit le rythme de croissance le plus élevé enregistré depuis 2011. Comme en 2023, cette croissance est principalement tirée par l'emploi de chercheurs non permanents (CDD-chercheurs, contrats de projet, contrats postdoctoraux) au sein des EPST et des EPIC : respectivement +13,8 % et +8,6 %, après +11,8 % et +6,1 % en 2023. Ces fortes hausses rompent avec les tendances plus modestes des années antérieures et peuvent en partie être attribuées à des recrutements selon les nouvelles formes de contrats instaurées par la loi n°2020-1674 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (LPR).

La part des emplois non-permanents poursuit sa hausse dans les EPST

En conséquence de ces évolutions, au sein des EPIC en 2024, la part des personnels non-permanents atteint 12,5 % des effectifs totaux de R&D hors doctorants, en hausse de 0,6 point.

Pour les EPST, après un point bas à 19,6 % en 2019, la part des personnels non-permanents continue de croître pour atteindre 25,0 % en 2024 (graphique), dont 23,1 % pour les chercheurs (hors doctorants) et 27,4 % pour les personnels de soutien.

Part des non-permanents au sein des 6 EPST (en %)



La part des femmes stagne en 2024

En 2024, les femmes constituent 45,7 % des effectifs des organismes. Ce taux stagne par rapport à 2023, après une hausse de 0,8 point entre 2021 et 2023 (et +1,4 point depuis 2014). Il varie selon les catégories : 38,0 % des chercheurs hors doctorants et 44,1 % des doctorants sont des femmes, ces taux étant tous deux en hausse (+0,3 et +0,8 point en un an), contre 57,1 % parmi les personnels de soutien (-0,3 point). Ces évolutions favorables au sein des populations des chercheurs et des doctorants se confirment depuis 2014 : respectivement +2,7 et +3,1 points sur dix ans.

En lien avec leur orientation disciplinaire, les EPST emploient une part plus importante de femmes (48,4 %) que les EPIC-ISBL (40,4 %, dont 37,8% pour les seuls EPIC).

Parts des femmes dans les organismes (en %)

	2024			Variation / 2023 (en pt)		
Catégorie	EPST	EPIC- ISBL	Total	EPST	EPIC- ISBL	Total
Chercheurs *	39,4	35,7	38,0	+ 0,2	+ 0,4	+ 0,3
Doctorants	46,2	38,7	44,1	+ 0,2	+ 2,1	+ 0,8
Personnels de soutien	59,9	49,8	57,1	+ 0,1	- 0,6	- 0,3
Total personnels	48,4	40,4	45,7	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,1

^{*} y compris IR et contractuels assimilés des EPST, hors doctorants Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

Les effectifs de chercheurs augmentent sur 10 ans, tirés par les sciences dures, les Sciences de l'ingénieur, la Biologie et les Sciences sociales

A 56 430 en 2024, les effectifs de chercheurs ont augmenté de 1,4 % en moyenne annuelle depuis 2014. Cette hausse est tirée par les disciplines suivantes : Mathématiques (+3,1 %), Chimie (+2,2 %), Sciences de l'ingénieur (+1,7 % pour les deux), Sciences biologiques (+1,7 %) et Sciences sociales (+3,7 %). En revanche, les disciplines des Sciences médicales et des Sciences humaines perdent des effectifs : respectivement -1,9 % et -2,3 % en moyenne annuelle depuis dix ans.

Effectifs de chercheurs par disciplines

Discipline d'activité de recherche	Chercheurs rémunérés * (en PP au 31/12/24)	Evolution moyenne depuis 2014, en % **
Mathématiques	5 020	+ 3,1
Sciences physiques	5 580	+ 1,5
Chimie	4 200	+ 2,2
Sciences de l'ingénieur 1	5 820	+ 2,3
Sciences de l'ingénieur 2	6 170	+ 1,1
Sciences de la terre-environnement	4 370	+ 1,5
Sciences agricoles	810	+ 2,6
Sciences biologiques	14 420	+ 1,7
Sciences médicales	620	- 1,9
Sciences sociales	2 430	+ 3,7
Sciences humaines	1 450	- 2,3
Gestion, encadrement de la R&D	5 530	+ 3,5
Total chercheurs	56 430	+ 1,4

^{*} tous statuts confondus, doctorants inclus

Lecture : la discipline de la chimie accroît ses effectifs de 2,2% par an depuis 2014, soit plus que l'ensemble (+1,4%)

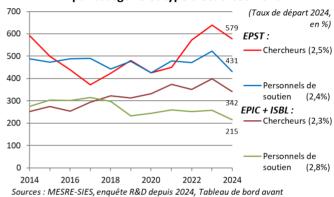
Sources : MESRE-SIES, enquête R&D depuis 2024, Tableau de bord avant

Les départs en retraite de chercheurs permanents reculent en 2024

En 2024, au sein des EPST, les départs en retraite de titulaires et personnels en CDI (ou personnels permanents) s'établissent à 580 chercheurs et 430 personnels de soutien, soit respectivement 2,5 % et 2,4 % des effectifs en poste de ces catégories. Au sein des 8 principaux EPIC (*Méthodologie*) et des deux ISBL, 560 personnels en CDI sont partis en retraite en 2024 (2,4 % des effectifs en CDI).

Tous organismes confondus, cela représente 1 570 départs en 2024. Ce nombre de départs est en net recul par rapport à 2023 (1 820, données rétropolées), du fait de la mise œuvre de la réforme, après une forte hausse de 27 % entre 2020 et 2023. Par ailleurs, ces départs en retraite constituent 2,5% des effectifs de personnels permanents, auxquels il convient d'ajouter 0,9 % d'autres départs (décès, démissions, ...), d'où une part de 3,3% pour l'ensemble des départs définitifs en 2024 (tableau en annexe).

Départs en retraite de personnels permanents, par catégorie et type d'établissement



LOUIS MEURIC MESRE-SIES

Méthodologie

Depuis l'année de constat 2024, les données de cette note proviennent de l'enquête R&D auprès du secteur des « administrations », qui inclut notamment les organismes de recherche. Jusqu'en 2023, elles provenaient du tableau de bord (TdB) de l'emploi scientifique : parmi les EPIC, seuls les 5 principaux (CEA – Civil, CIRAD, CNES, IFREMER et ONERA) étaient alors enquêtés.

Pour les EPIC depuis 2024, les données de départs en retraite sont collectées uniquement auprès des 8 principaux : les 5 cités précédemment ainsi que l'ASNR, le BRGM et le CSTB. Les données antérieures à 2024 ont été rétropolées.

Définitions

EPIC : Établissements publics à caractère industriel et commercial **EPST :** Établissements publics à caractère scientifique et technologique

Les « chercheurs » désignent les doctorants, les chercheurs et les ingénieurs de R&D (ingénieurs de recherche -IR- pour les EPST), conformément aux règles internationales du manuel de Frascati. Pour les notions de disciplines, d'effectifs rémunérés, d'emplois permanents et de départs, voir l'État de l'emploi scientifique en France, Sources et méthodes, Ch. III et Annexes.

Pour en savoir plus

<u>Comparaisons internationales sur le doctorat : l'attractivité française avérée, NI n° 5, mars 2025.</u>

La dépense de recherche et développement expérimental en 2023, NF n°20, juillet 2025.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »

A paraître: Les départs en retraite des enseignants titulaires des EPSCP entre 2024 et 2035.

^{**} corrigées des changements de conventions